

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 5 décembre 2011**

Le 5 décembre deux mille onze, à 16 h30, le Conseil d'Administration de l'établissement public de coopération culturelle « Musée du Louvre – Lens » s'est tenu au siège dudit établissement, sur convocation de ses membres fondateurs.

**Présents :** Jean-Jacques AILLAGON, Cathy APOURCEAU-POLY, Juliette ARMAND, Dominique BUR, Geneviève BRESC, Jean-François CARON, Véronique CHATENAY-DOLTO, Guy DELCOURT, Dominique DUPILET, Claudia FERRAZZI, Catherine GENISSON, Catherine GUILLOU, Jean-Pierre KUCHEIDA, Henri LOYRETTE, Jean-Luc MARTINEZ, Christophe MONIN, Daniel PERCHERON, Christophe PILCH, Ivan RENAR

**Pouvoirs :** Hervé BARBARET à Christophe MONIN, Augustin DE ROMANET à Henri LOYRETTE, Sophie MAKARIOU à Juliette ARMAND, Vincent POMAREDE à Jean-Luc MARTINEZ, Aline SYLLA – WALBAUM à Claudia FERRAZZI

**Assistaient également à la séance :**

Musée du Louvre : Valérie FOREY, Anne-Laure BEATRIX

Ville de Lens : Ghislaine CLIN, Manuel GONZALES

Région Nord-Pas de Calais : Jérôme DARRAS, Elvire PERCHERON, Florence DHAENENS

Musée du Louvre-Lens : Xavier DECTOT, Catherine FERRAR, Debhora GUFFROY

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

**Madame Claudia FERRAZZI** est désignée comme secrétaire de séance.

## ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNEE 2012

Délibération n° 2011 029

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2010 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* » ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »

### **RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Considérant qu'aux termes de l'article R. 1431-7 du code général des collectivités territoriales, il appartient au conseil d'administration de procéder à l'adoption du budget de l'établissement tel que figurant en annexe de la présente délibération ;

---

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité de de 24 voix pour dont 6 avec pouvoir et une abstention d' :**

- **approuver le budget prévisionnel de l'année 2012.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,  
Le Président de l'établissement public de  
coopération culturelle « Musée du Louvre - Lens »

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

L. B.

RECUSÉ

REPUBLIQUE FRANÇAISE



**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE  
MUSEE LOUVRE – LENS**

POSTE COMPTABLE DE LENS

**M 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**ANNEE 2012**

## SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	<b>I. Informations générales</b>		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.25	A4 - Etat des provisions		
p.25	A5 - Etalement des provisions		
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		
p.30	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.31	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		
p.32	A8 - Etat des charges transférées		
p.32	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.34	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.34	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.34	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		
p.34	B1.5 - Etat des engagements reçus		
p.35	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.36	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.36	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.36	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.37/38	C1 - Etat du personnel		
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.40	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.40	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.40	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.40	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
p.41	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.41	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art L 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
    - sans vote formel sur chacun des chapitres .

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : néant

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ou cumulé – de l'exercice précédent .

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 889 375	6 889 375
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		6 889 375	6 889 375

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	230 000	230 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		230 000	230 000

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	7 119 375	7 119 375
----------------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2011 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	442 500	0	4 871 000		
012	Charges de personnel et frais assimilés	611 000	0	1 900 775		
014	Atténuations de produits	0	0	0		
65	Autres charges de gestion courante	2 500	0	2 500		
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	0	0	0		
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 056 000</b>		<b>6 774 375</b>		
66	Charges financières	0	0	0		
67	Charges exceptionnelles	1 000	0	1 000		
68	Dotations aux provisions (4)	9 400	0	64 000		
022	Dépenses imprévues	53 600	0	50 000		
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 120 000</b>		<b>6 889 375</b>		
023	Virement à la section d'investissement (5)	80 000	0	230 000		
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0	0	0		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	0	0	0		
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 200 000</b>	<b>0</b>	<b>7 119 375</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>1 200 000</b>	<b>0</b>	<b>7 119 375</b>		

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0</b>
---	----------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 119 375</b>
--	------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuations de charges	0	0	0		
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0	0	348 500		
73	Impôts et taxes	0	0	0		
74	Dotations et participations	1 200 000	0	6 680 875		
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0		
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 029 375</b>		
76	Produits financiers	0	0	0		
77	Produits exceptionnels	0	0	90 000		
78	Reprises sur provisions (4)	0	0	0		
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0	0	0		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	0	0	0		
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 200 000</b>	<b>0</b>	<b>7 119 375</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 119 375</b>		

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0</b>
---	----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 119 375</b>
--	------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>230 000</b>
--	----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 JB – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RJ 021 - DI 040 = RF 042 - RI 040 = DF 042 - DI 041 = RJ 041 - DF 043 - RF 043

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RJ 021 + RI 040 - DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2011(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)	0	0	0		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000	0	190 000		
204	Subventions d'équipement versées	0	0			
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0		190 000		
21	Immobilisations corporelles	40 000	0	40 000		
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0	0	0		
23	Immobilisations en cours	0	0	0		
	Total des opérations d'équipement	0	0	0		
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>80 000</b>		<b>230 000</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0		
13	Subventions d'investissement	0	0	0		
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0		
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)	0	0	0		
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0	0	0		
27	Autres immobilisations financières	0	0	0		
020	Dépenses imprévues	0	0	0		
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
45...1	<b>Total des opé. pour compte de tiers (9)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0	0	0		
041	Opérations patrimoniales (5)	0	0	0		
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>230 000</b>		

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	0
--	---

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	230 000
---	---------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2011 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)	0	0	0		
13	Subventions d'investissement	0	0	0		
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0		
204	Subventions d'équipements versées	0	0	0		
21	Immobilisations corporelles	0	0	0		
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0	0	0		
23	Immobilisations en cours	0	0	0		
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	0	0	0		
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	0	0	0		
138	Autres subv. d'invest. non transf.	0	0	0		
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)	0	0	0		
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0	0	0		
27	Autres immobilisations financières	0	0	0		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0		
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
45...2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	80 000	0	230 000		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0	0	0		
041	Opérations patrimoniales (5)	0	0	0		
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>230 000</b>		

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	0
--	---

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	230 000
---	---------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)</b>	<b>230 000</b>
--	----------------

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 871 100	0	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 900 775	0	
014	Atténuations de produits	0	0	
65	Autres charges de gestion courante	2 500	0	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	0	0	
66	Charges financières	0	0	
67	Charges exceptionnelles	1 000	0	
68	Dotations aux amortissements et provisions	64 000	0	
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0	0	
022	Dépenses imprévues	50 000	0	
023	Virement à la section d'investissement		230 000	230 000
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>6 889 375</b>	<b>230 000</b>	<b>7 119 375</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0</b>
---	----------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 119 375</b>
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0
15	Provisions pour risques et charges (5)	0	0	0
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	0	0	0
18	Compte de liaison : affectation	(8)	0	0
	Total des opérations d'équipement	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0	190 000	190 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	190 000	190 000
21	Immobilisations corporelles (6)	0	40 000	40 000
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0	0
23	Immobilisations en cours (6)	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0	0	0
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)	0	0	0
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)	0	0	0
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0	0	0
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)	0	0	0
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)	0	0	0
3...	Stocks	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0</b>	<b>230 000</b>	<b>230 000</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0</b>
--	----------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>230 000</b>
---	----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0	0	0
60	Achats et variation des stocks (3)	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0
701	Vente de produits finis	89 000	0	89 000
706	Prestations de service	259 500	0	259 500
71	Production stockée (ou déstockage)	0	0	0
72	Travaux en régie	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	6 680 875	0	6 680 875
76	Produits financiers	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0
78	Reprises sur amortissements et provisions	90 000	0	90 000
79	Transferts de charges	0	0	0
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>7 119 375</b>	<b>0</b>	<b>7 119 375</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	0
---	---	---

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	7 119 375
--	---	-----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0	0	0
13	Subventions d'investissements	0	0	0
15	Provisions pour risques et charges (5)	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0	0	0
18	Compte de liaison : affectation	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0
204	Subventions d'équipements versées	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
28	Amortissements des immobilisations	0	0	0
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)	0	0	0
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)	0	0	0
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)	0	0	0
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)	0	0	0
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)	0	0	0
3...	Stocks	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	230 000	0	230 000
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>230 000</b>	<b>0</b>	<b>230 000</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	0
--	---	---

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	+	0
-----------------------------------	---	---

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	230 000
---	---	---------

# SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2011	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	442 500	<b>4 871 100</b>	
602	Achats stockés	2 000	32 000	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	18 000	141 400	
611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	3 000	2 369 700	
613	Locations	7 000	25 000	
614	Charges locatives et de copropriété	0	300	
615	Entretiens et réparations	0	127 500	
616	Assurances	7 500	720 000	
617	Etudes et recherches	100 000	68 000	
618	Divers	5 000	5 000	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	500	1 000	
623	Publicité, publications, relations publiques	212 500	210 000	
624	Transports de biens et transports collectifs	0	1 083 900	
625	Déplacements, missions, réceptions	50 800	50 800	
626	Frais postaux et frais de télécommunication	35 000	35 000	
627	Frais bancaires	200	0	
628	Divers	1 500	1 500	
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration impôts)	0	0	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés ( autres organismes)	0	0	
012	Charges de personnel et frais assimilés	611 000	<b>1 900 775</b>	
621	Personnel extérieur au service	324 000	164 000	
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	7 700	15 000	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	2 400	12 500	
641	Rémunération personnel	210 000	1 178 530	
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	56 900	433 245	
647	Autres charges sociales	10 000	15 000	
648	Autres charges de personnel	0	82 500	
014	Atténuations de produits	0	0	
....	....			
65	Autres charges de gestion courante	2 500	<b>2 500</b>	
653	Indemnités, frais de mission et de formation des membres du C.A.	2 000	2 000	
655	Contingents et participations obligatoires	500	500	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0	0	
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>1 056 000</b>	<b>6 878 975</b>	
<b>(a) = (011+012+014+65+656)</b>				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement .  
(2) cf p 4 IB - Modalités de vote  
(3) Hors restes à réaliser  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2011	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	0		
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000	1 000	
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000	1 000	
68	Dotations aux provisions (d) (6)	9 400	<b>64 000</b>	
681	Dotation aux amortissements et aux provisions	9 400	64 000	
022	Dépenses imprévues (e)	53 600	50 000	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 120 000</b>	<b>6 889 375</b>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	80 000	230 000	
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>	0		
60...	...			
60315	<i>Variation des stocks des terrains à aménager</i>			
66...	...			
668	<i>Indemnités de renégociation capitalisées</i>			
67...(8)	...			
68...	...			
6811	<i>Dot. aux amort. des immob. incorporelles et corporelles ...</i>			
6815	<i>Dot. aux provisions pour risques et charges de fonct. (9)</i>			
713	...			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>80 000</b>	<b>230 000</b>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)</i>	0	0	
6015	<i>Terrains à aménager</i>			
6045	<i>Achats d'études, prestations de services (terrain à aménager)</i>			
605	<i>Achats de matériel, équipements et travaux</i>			
608	<i>Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement</i>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>80 000</b>	<b>230 000</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 200 000</b>	<b>7 119 375</b>	

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	+	0
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	+	0
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>7 119 375</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
(2) cf p 4 IB - Modalités de vote ;  
(3) Hors restes à réaliser ;  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 - RI 040* ;  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;  
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2011	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0	0	
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	0	0	
6037	Variation des stocks de marchandises ...	0	0	
609...	Rabais,remises et ristournes obtenus sur achats	0	0	
629	Rabais, remises et ristournes obtenues sur autres services extérieurs	0	0	
6419	Remb. sur rémunérations du personnel	0	0	
6459	Remb. sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	0	0	
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0	0	
6489	Remb. au titre du fonds de compensation de cessation progressive d'activité	0	0	
...		0		
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	0	0	
701	Vente de produits finis	0	89 000	
706	Prestations de service	0	259 500	
73	Impôts et taxes	0	0	
74	Dotations et participations	1 200 000	6 680 875	
747	Participations	1 200 000	6 680 875	
75	Autres produits de gestion courante	0	0	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>1 200 000</b>	<b>7 029 375</b>	
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement .

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV .

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2011	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)	0	0	
77	Produits exceptionnels (c)	0	90 000	
78	Reprises sur provisions (d) (5)	0	0	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>0</b>		

<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>	0	0	
6031	...			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
...	...			
713	...			
...	...			
721	Immobilisations incorporelles (travaux en régie)			
722	Immobilisations corporelles (travaux en régie)			
...	...			
77...	(7)			
777	Quote-part des subv. d'invest. transférées au c/. résultat			
...	...			
78...	...			
7811	Reprises sur amort. des immo. incorporelles et corporelles			
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonc. (8)			
...	...			
791	Transferts de charges de fonctionnement courant			
796	Charges financières			
797	Charges exceptionnelles			
...	...			
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
...	...			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
...	...			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>0</b>	<b>90 000</b>	
---	----------	---------------	--

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0</b>
-----------------------------------	----------

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0</b>
--	----------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 119 375</b>
--	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement .  
(2) cf p 4 – Modalités de vote, IV .  
(3) Hors restes à réaliser .  
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles .  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires .  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 - DI 040* ;  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») .  
(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires .  
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié .  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2011	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks	0	0	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>40 000</b>	<b>190 000</b>	
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	0	0	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0	0	
20411	Etat	0	0	
205	Concessions et droits similaires, brevets licences marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	40 000	190 000	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	
211	Terrains nus	0	0	
218	Autres immobilisations corporelles		40 000	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0	0	
2211	Terrains nus	0	0	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0	0	
2312	Terrains	0	0	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>80 000</b>	<b>230 000</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	
1021	Dotations		0	
13	Subventions d'investissement	0	0	
1311	Etat et établissements nationaux	0	0	
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	
163	Emprunts obligataires	0	0	
18	Compte de liaison : affectation à	0	0	
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	
261	Titres de participation	0	0	
27	Autres immobilisations financières	0	0	
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0	0	
020	Dépenses imprévues	0	0	
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
45...1.	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)	0	0	
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>80 000</b>	<b>230 000</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement .

(2) cf p 4 - Modalités de vote, IV .

(3) Hors restes à réaliser .

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement .

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget ... ..	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</b>	0	0	
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	0	0	
10...	...			
102291	Reprise sur FCTVA			
139	Subv. d'investissement reprises au c/résultat			
15...	Provisions pour risques et charges (6)			
...	...			
29... 2	Provisions pour dépréciation des immobilisations (6)			
39... 2	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (6)			
49... 2	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (6)			
59... 2	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (6)			
...	...			
	<b>Charges transférées (7)</b>			
21...	...			
22...	...			
23...	...			
31...	Matières premières (et fourniture)			
33...	En-cours de production de biens			
34...	En-cours de production de services			
35...	Stocks de produits			
4816	Frais d'émission des emprunts			
4817	Indemnités de renégociation de la dette			
...	...			
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	0	0	
16...	Emprunts et dettes assimilées			
20...	Immobilisations incorporelles			
21...	Immobilisations corporelles			
23...	Immobilisations en cours			
26...	Participations et créances rattachées à des participations			
27...	Autres immobilisations financières			
45... 1	Opérations pour le compte de tiers			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>80 000</b>	<b>230 000</b>	

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	0
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	0
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>230 000</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement .  
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV .  
(3) Hors restes à réaliser .  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 040 – RF 042 .  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires .  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») .  
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 – RJ 041  
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B 2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2011	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks	0	0	
...	...			
13	Subventions d'investissement	0	0	
1311	Etats et établissements nationaux			
...	...			
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	
163	Emprunts obligataires			
...	...			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme			
...	...			
204	Subventions d'équipement versées	0	0	
20411	Etat			
...	...			
21	Immobilisations corporelles	0	0	
2111	Terrains nus			
...	...			
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	
2211	Terrains nus			
...	...			
23	Immobilisations en cours	0	0	
2312	Terrains			
...	...			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	
1021	Dotation			
...	...			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subventions d'investissement transférées	0	0	
18	Compte de liaison : affectation à			
...	...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	
261	Titres de participation			
...	...			
27	Autres immobilisations financières	0	0	
271	Titres immobilisés (droits de propriété)			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
45...2.	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)	0	0	
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement .

(2) cf p. 4 - Modalités de vote, IV .

(3) Hors restes à réaliser .

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles :

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2011	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	80 000	230 000	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	0	0	
...	...			
15...2	<i>Provisions pour risques et charges (7)</i>			
16...	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>			
...	...			
...	...			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29...2	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (7)</i>			
31...	<i>Matières premières (et fourniture)</i>			
33...	<i>En-cours de production de biens</i>			
34...	<i>En-cours de production de services</i>			
35...	<i>Stocks de produits</i>			
39...2	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (7)</i>			
481...	<i>Charges à répartir sur plusieurs ex. (amortissements)</i>			
49...2	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (7)</i>			
59...2	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (7)</i>			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		80 000	230 000	
<hr/>				
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0	0	
10...	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>			
16...	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>			
20...	<i>Immobilisations incorporelles</i>			
21...	<i>Immobilisations corporelles</i>			
23...	<i>Immobilisations en cours</i>			
26...	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
45...2	<i>Opérations pour le compte de tiers</i>			
...	...			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		0	0	
<hr/>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		80 000	230 000	

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	0
+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	0
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	230 000

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement .  
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV .  
(3) Hors restes à réaliser .  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 – DF 042* ;  
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») .  
(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires .  
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 – RI 041* .  
(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°:... (1)**  
**LIBELLE :...**

**POUR VOTE (Chapitre)**

ou

**POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
<b>DEPENSES</b>						
			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

<b>RECETTES (répartition)</b> <b>(Pour information)</b>		Total à l'exercice N-1 (4)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>			d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

<b>Besoin de financement = (a+b) – (c+d)</b>	
<b>Excédent de financement = (c+d) – (a+b)</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération .

(2) Rayer la mention inutile .

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement .

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats .

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées . Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles .

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées .

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	<b>IV</b>
	<b>A1</b>

**A1 – PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)**

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	<b>DEPENSES (3)</b>												
	Dépenses de l'exercice												
	Restes à réaliser—reports												
	<b>RECETTES (3)</b>												
	Recettes de l'exercice												
	Restes à réaliser—reports												
	<b>SOLDE</b>												
	<b>DEPENSES (3)</b>												
	Dépenses de l'exercice												
	Restes à réaliser—reports												
	<b>RECETTES (3)</b>												
	Recettes de l'exercice												
	Restes à réaliser—reports												
	<b>SOLDE</b>												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique engés un établissement public ou budget annexé (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements pubes suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a) et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS</b>	<b>A2.1</b>
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.2</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.3</b>

### A2.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b>Auprès des organismes de droit privé</b>					
Caisses de crédit agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Épargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS – Banques Populaires					
Crédit mutuel – CIC					
Organismes d'assurance					
... (3)					
<b>Auprès des organismes de droit public</b>					
... (3)					
<b>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>					
... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de crédit (crédit d'engagement), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

### A2.2 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>					
...					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

### A2.3 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location – ventes			
Dettes pour location – acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX</b>	<b>A2.4</b>

#### A2.4 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat</b>							
...							
...							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)</b>							
...							
...							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)</b>							
...							
...							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec options (4)</b>							
...							
...							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles .

(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel .

(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat .

(4) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement)

(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles . Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente . Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année .

(6) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE**  
**REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

IV

A2.5

**A2.5 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature de la dette	Année de mobilisation et profit d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)		en (7) intérêts	en capital	
<b>TOTAL GENERAL</b>																
163 Emprunts obligataires (Total)																
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																
1641 Emprunts en euros (8)																
1642 Emprunts en devises (hors zone €) (8)																
16441 Opérations afférentes à l'emprunt																
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																
1681 Autres emprunts																
1682 Bons à moyen terme négociables																
1687 Autres dettes																

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) indiquer taux fixe, préfixe ou post-fixé pour les taux variables.

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR, 3 mois).

(5) taux annuel, tous frais compris.

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER</b>	<b>A2.7</b>
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.8</b>

**A2.7 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N**

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								charges (1)	produits (2)
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS</b>									
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES</b>									

(1) charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668 ;  
(2) produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768

**A2.8 – CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature de la trésorerie(2)	Date de décision	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989 ;

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs ;

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-22 du CGCT)



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

### A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget... ..	Restes à réaliser (3)	
<b>DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D</b>				<b>I</b>
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C</b>				<b>II</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)</b>				
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros			
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
167...	...			
168...	...			
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>				
<b>10</b>	<b>Reversement de dotations et fonds divers</b>			
<b>13</b>	<b>Remboursement de subventions</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créance)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
276...	...			
...	...			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
<b>Transferts entre sections = C+D</b>				
<b>Reprises sur autofinancement antérieur (3)</b>				
10...	Dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. d'invest. transférées au compte de résultat			
15...	Sur provisions pour risques et charges (5)			
...9	Sur provisions pour dépréciation des ... (5)			
...	Autres opérations (à détailler)			
<b>Charges transférées (D) = E+F+G</b>				
<b>Travaux en régie (E)</b>				
2...	...			
...	...			
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</b>				
481...	...			
<b>Stocks et en-cours (G)</b>				
3...	...			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
<b>Dépenses</b>	<b>I</b>	<b>D001</b>	<b>IV</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf p 4 – Modalités de vote, III.  
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre.  
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

## A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget ..... précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d</b>				<b>III</b>
<b>Ressources propres externes (a)</b>				
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versements au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
<b>Autres recettes financières (b)</b>				
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
274	Remboursement de prêts			
<b>024</b>	<b>Produits des cessions</b>			
<b>Transferts entre sections (c)</b>				
15	Provisions pour risques et charges (5)			
28	Amortissement des immobilisations			
...	...			
.9	Provisions pour dépréciations des... (5)			
...	...			
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
...	...			
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonct. (d)</b>			

	Opérations de l'exercice	Solde de l'exercice (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II (6)
Solde des op. financières			

	Montant
Dépenses financières (IV)	IV
Recettes financières (V)	V
Solde (recettes – dépenses)	VI = V – IV (6)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI - c/2763 – D (6)

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf p. 4 – Modalités de vote, III.  
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.  
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Indiquer le signe algébrique.  
(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.1.1</b>
(en application de l'article L. 2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)	
..... (1)	

**A7.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
...	...		...	...	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts	
...	...		...	...	
65	Autres charges de gestion courante		74	Impôts et participations	
...	...		...	...	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
...	...		...	...	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
...	...		...	...	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
...	...		...	...	
014	Atténuations de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
...	...		...	...	
022	Dépenses imprévues		013	Atténuations de charges	
	<b>Total des dépenses réelles</b>				
042	Opé. d'ordre de transfert entre section			<b>Total des recettes réelles</b>	
...	...		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.		...	...	
...	...		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.	
023	Virement à la section d'investissement		...	...	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

- (1) Compléter par « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.  
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.1.2</b>

(en application de l'article L. 2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

**A7.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
...	...		...	...	
13	Subventions d'investissement		13	Subventions d'investissement	
...	...		...	...	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
...	...		...	...	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
...	...		...	...	
204	Subv. d'équipements versées (hors opé.)		204	Subventions d'équipements versées	
...	...		...	...	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		21	Immobilisations corporelles	
...	...		...	...	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
...	...		...	...	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		23	Immobilisations en cours	
...	...		...	...	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
...	...		...	...	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
...	...		...	...	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)					
...	...				
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
...	...		...	...	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
...	...		...	...	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			021	Virement de la section de fonctionnement	
			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>		

(1) Compléter par « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service  
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.1</b>
<b>(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)</b>	

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
...	...		7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			<b>Dotations et participations reçues</b>		
012	Charges de personnel et frais assimilés		74...	...	
			<b>Autres recettes de fonctionnement</b>		
			<b>Produits réels</b>		
			70	Produits des services, du domaine et ventes div.	
			...	...	
65	Autres charges de gestion courante		76	Autres produits de gestion courante	
...	...		...	...	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
...	...		...	...	
67	Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels	
...	...			...	
68	Dotations aux provisions (3)			Reprises sur provisions (3)	
...	...			...	
014	Atténuations de charges		013	Atténuations de produits	
...	...			...	
022	Dépenses imprévues (3)				
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
042	Opé. d'ordre de transfert entre section		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
...	...			...	
023	Virement à la section d'investissement (4)				
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.2</b>
<b>(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)</b>	

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
16...	...		16...	...	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
20...	...		10...	...	
21...	...		13...	...	
22...	...				
23...	...				
26...	...				
27...	...				
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)					
...	...				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
10...	...		20...	...	
13...	...		21...	...	
...	...		22...	...	
...	...		23...	...	
...	...		26...	...	
...	...		27...	...	
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
...	...		...	...	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
...	...		...	...	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant transféré à l'exercice	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (I)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III).

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**  
Date de la délibération : ..../../..

Intitulé de l'opération : .....							
DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
				- Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				- Financement par le mandataire			
				- Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	
	<b>BI.1</b>

**BI.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice en (8) en capital intérêts
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			
<b>Totaux généraux</b>																
<b>Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>																
<b>Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>																
<b>Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat</b>																
<b>Totaux pour les autres emprunts</b>																

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.  
 (2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle.  
 (3) indiquer fixe, préfixe ou post-fixe pour les taux variables.  
 (4) indiquer le type d'index ( ex. EURIBOR 3 mois ).  
 (5) taux annuel, tous frais compris.  
 (6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.  
 (7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).  
 (8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 0611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 608.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.2</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

**B1.2 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

**B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

**B1.4 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités</b> .....						
	.....						
	<b>8018 Autres engagements donnés</b> .....						
	Au profit d'organismes publics.....						
	.....						
	Au profit d'organismes privés.....						
	.....						
	<b>TOTAL</b> .....						

**B1.5 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	<b>TOTAL</b> .....						
	<b>8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>						
	<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)</b>						
	<b>8028 Autres engagements reçus</b> .....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					

NEANT

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>
<b>ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

### B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

### B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chapitres	Articles	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	... (1)	... (1)	Total des recettes grevées d'une affectation
		Restes à employer au 01/01/N					
		Recettes					
		Dépenses					
		Restes à employer au 31/12/N					

(1) Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2012</b>	<b>C1</b>

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2012**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Administrateur territorial hors classe	A	1	1	
Administrateur	A	1	0	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE ①</b>		<b>32</b>	<b>0</b>	
Directeur	A	4	0	
Attaché principal	A	7	0	
Attaché	A	12	0	
Rédacteur principal	B	2	0	
Rédacteur	B	1	0	
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	0	
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	0	
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	0	
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	0	
<b>TECHNIQUE ②</b>		<b>21</b>	<b>0</b>	
Ingénieur				
Ingénieur principal	A	5	0	
Technicien	A	4	0	
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	2	0	
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	3	0	
Agent de maîtrise	B	3	0	
Agent de maîtrise principal	C	1	0	
Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	0	
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	0	
<b>CULTURELLE (3)</b>		<b>15</b>	<b>2</b>	
Conservateur du Patrimoine en chef	A	1	1	
Conservateur du Patrimoine	A	2	0	
Attaché de conservation	A	11	1	
Bibliothécaire	A	1	0	
<b>EMPLOIS NON CITES ④</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)</b>		<b>70</b>	<b>7</b>	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2011</b>	<b>C1</b>

<b>AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)</b>	<b>CATEGORIES (1)</b>	<b>SECTEUR (2)</b>	<b>REMUNERATION (3)</b>	<b>CONTRAT (4)</b>
Assistant de direction	C	ADM	310	3.1
Chargé de conception multimedia	A	CULT	500	A 3.5
Chargé d'éditions	A	COM	466	A 3.5
<b>TOTAL GENERAL</b>	3			

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier  
 TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)  
 COM : Communication  
 S : Social (dont aide sociale)  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel (dont enseignement)  
 ANIM : Animation  
 RS : Restauration scolaire  
 ENT : Entretien  
 CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi*

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de -2000 habitants*

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Forme juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détenion d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;  
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;  
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	C3.1
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE</b>	C3.2
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A</b>	C3.3
<b>LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A</b>	C3.4

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité propre ou autres fiscalité propre

**C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature et l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS					
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière					
Lotissement					
Service social et médico-social					
...					

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...				

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	.....%	.....%	.....%	.....%	.....%	.....%
TFPB	.....%	.....%	.....%	.....%	.....%	.....%
TFPNB	.....%	.....%	.....%	.....%	.....%	.....%
Taxe professionnelle	.....%	.....%	.....%	.....%	.....%	.....%
TOTAL	.....%	.....%	.....%	.....%	.....%	.....%

**D2 – ARRETE - SIGNATURES**

NEANT

NEANT

Nombre de membres en exercice 30  
 Nombre de membres présents 19  
 Nombre de suffrages exprimés 25  
 VOTES : Pour 24  
 Contre 0  
 Abstention 1

Date de convocation : 19.09/2011

Présenté par le Pr2sident du Conseil d'Administration(1),  
 A Lens le 5 décembre 2011  
 Le Président du Conseil d'Administration (1),  
 Délibéré par le Conseil d'Administration (2), réuni en session le 5 décembre 2011  
 A Lens le 5 décembre 2011

Le Président du Conseil d'Administration(2),

NEANT

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS  
 20 JAN. 2012  
 ARRIVÉE

Certifié exécutoire par le Président du conseil d'Administration (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 20 DEC 2011 et de la publication le .../.../...

A Lens , le 5 décembre 2011

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;  
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.